



Association  
des Architectes  
en pratique privée  
du Québec

# Forum Marchés publics et Architecture

## Appels d'offres : comment parvenir au meilleur rapport qualité / prix en architecture dans les marchés publics ?

22 mars 2018

Hôtel Hyatt - Montréal

Architectes et donneurs d'ordre publics sont invités à échanger sur les manières de sélectionner les professionnels dans les appels d'offres publics, pour concilier qualité architecturale, prise en compte du cycle de vie des bâtiments, innovation, saine concurrence, accessibilité à la commande publique et juste prix.



## Préambule

La commande publique dans le milieu de la construction est en pleine mutation et nous assistons à une remise en question des règles qui régulaient depuis une quinzaine d'années les appels d'offres publics en architecture, que ce soit dans les ministères et organismes ou les municipalités.

Alors que les municipalités ont aujourd'hui plus de souplesse pour choisir les professionnels et vont pouvoir établir des règles de gestion contractuelle diversifiées, quelles propositions peuvent être faites pour améliorer les appels d'offres en architecture, notamment sur les critères de sélection ?

Alors que la sélection basée sur les compétences et le décret sont remis en question pour choisir et rémunérer les architectes pour les projets des ministères et organismes publics, comment choisir le mode de sélection en fonction des projets, pour une qualité optimale ?

Alors que les accords de commerce avec les autres provinces canadiennes et l'Europe établissent de nouvelles règles de concurrence et d'attribution de contrats, que l'accessibilité à la commande publique est un enjeu pour beaucoup de firmes d'architecture, comment concilier saine concurrence, facilité d'accès à la commande publique et juste rémunération.

Si donneurs d'ordre et architectes ont un objectif commun de réaliser des projets de bâtiment de qualité, au meilleur coût sur le long terme pour la société, les moyens pour y parvenir reposent sur des équilibres complexes qui peuvent être difficiles à concilier. L'AAPPQ a choisi de rassembler donneurs d'ordre et architectes pour échanger sur ces questions, amorcer des réflexions et identifier des pratiques exemplaires.

## Merci à nos partenaires

Partenaire présentateur du Forum :



Partenaire majeur :



Des représentants du BSDQ et de Financière des professionnels seront également présents pour vous renseigner sur les services proposés aux professionnels, architectes et donneurs d'ouvrage.

En couverture, de gauche à droite :

En haut : Agrandissement de l'UQAT : BGLA architecture + design urbain + CCM2 architectes s.e.n.c.r.l. + Trame Architecture + Paysage, en consortium – Photo Stéphane Groleau / Gare fluviale de Lévis : Gagnon Letellier Cyr Ricard Mathieu & Associés Architectes – Photo : Stéphane Groleau / Salle de l'Assemblée de l'Université de Montréal : CGA Architectes inc. – Photo Yves Lefebvre  
En bas : Palais de justice de Montmagny : Odette Roy et Isabelle Jacques + CCM2 architectes s.e.n.c.r.l. + Groupe A architectes, en consortium – Photo Stéphane Groleau / Agrandissement de l'école Barclay : NFOE inc. – Photo Charles Lanteigne / Planétarium Rio Tinto Alcan : Cardin Ramirez Julien + Aedifica en consortium – Photo Stéphan Brügger

## Programme – en bref

Animation : Marc André Carignan, chroniqueur, Radio Canada / Kollektif

Horaire	Activités (voir détails pages suivantes)
8h00 – 8h30	Accueil et déjeuner
8h30 – 8h40	Introduction et allocutions
8h40 – 9h30	Conférence n°1 – La qualité en architecture : comment la définir et l'évaluer ?
9h30 – 10h20	Conférence n°2 – L'octroi de contrats publics en architecture : le point sur la situation
10h20 - 10h40	Pause
10h40 – 11h30	Panel n°1 – Définir son besoin pour faire un bon appel d'offres
11h30 – 12h20	Panel n°2 – Comment concilier accès à la commande et critères de sélection ?
12h20 – 13h20	Dîner
13h20 – 14h10	Panel n°3 : Évaluer la valeur des services d'architecture : laisser faire le marché ou utiliser un cadre tarifaire de référence ?
14h10 – 15h20	Atelier n°1 : La demande d'un prix avec une proposition de services professionnels en architecture est-elle une garantie de payer le juste prix ?
	Atelier n°2 : Au-delà des critères de sélection, comment accroître l'accès à la commande publique ?
15h20 – 15h40	Pause
15h40 – 16h20	Conférence n°3 : Écoles : nouvelles approches pour favoriser l'innovation
16h20 – 16h45	Restitution des travaux en atelier et conclusion

## Programme – en détail

### Conférence n°1 – La qualité en architecture : comment la définir et l'évaluer ?

*Jacques White, Directeur de l'école d'architecture de l'Université Laval, professeur titulaire, architecte*

Qu'est-ce qu'un bâtiment d'une bonne qualité architecturale ? Cette question est vaste, mais est essentielle quand vient le temps d'évaluer des critères de compétence pour sélectionner des bureaux d'architectes. Un projet de qualité n'est pas seulement un projet fait dans les délais et le budget prévus. Qu'est-ce qui fait qu'un bâtiment sera de bonne qualité architecturale ? Peut-on élaborer des critères communs pour tous les projets ? Certains de ces critères peuvent-ils être mesurés et intégrés dans des appels d'offres ? La qualité architecturale est-elle forcément synonyme de qualité des services d'architecture. Au-delà des budgets et des échéanciers, comment remettre le projet au cœur des critères pour sélectionner les professionnels ?

### Conférence n°2 – L'octroi de contrats publics en architecture : le point sur la situation

*Me Sébastien Laprise, Avocat, associé chez Langlois avocats*

Municipalités, ministères et organismes publics : les règles d'octroi de contrats pour les services d'architecture sont différentes. Par ailleurs, de nouvelles dispositions sont entrées récemment en vigueur dans les municipalités et d'autres approches sont testées dans les ministères et organismes. Cette conférence permettra de faire un tour d'horizon sur les règles en vigueur et les marges de manœuvre des donneurs d'ordre publics en matière d'octroi de contrats.

### Panel n°1 –

#### Définir son besoin pour faire un bon appel d'offres

*Benoit Laforest, BBBL architectes | Michel Lauzon, Ædifica | Mélanie Normandin, Ville de Beloeil et Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) | Céline Drolet, Ministère de la Santé et des Services sociaux*

Un projet de qualité commence par une bonne expression des besoins : plus elle sera claire et plus l'appel d'offres sera réussi. Au-delà de l'importance d'un bon estimé budgétaire et d'un échéancier réaliste, la définition de besoins pourra permettre d'adapter les critères de sélection pertinents et d'adapter les processus d'appels d'offres au projet, afin de choisir la firme adéquate. Un avant-projet est-il toujours nécessaire ? De quels services et de quel accompagnement le donneur d'ordre a-t-il besoin ?

### Panel n°2 –

#### Comment concilier accès à la commande et critères de sélection

*Sylvie Girard, CGA architectes | Jean-François Parent, Parent-Labelle architectes | Christine Pouliot, Université du Québec à Montréal (UQAM) | Daniel Primeau, Société québécoise des infrastructures (SQI)*

La sélection basée sur les compétences ou l'approche qualité-prix nécessitent l'élaboration et la pondération de critères de sélection. Certains estiment que des critères de sélection basés sur les compétences et la qualité sont inutilement restrictifs et empêchent de nouveaux acteurs de pénétrer le marché. Comment concilier accès à la commande et critères de sélection ? Qu'est-ce qu'un bon critère de sélection, qui ne limite pas inutilement la concurrence ? Quels critères pourraient favoriser la relève ?

### Panel n°3 –

#### **Évaluer la valeur des services d'architecture : laisser faire le marché ou utiliser un cadre tarifaire de référence ?**

*Yvon Lachance, BGLA architecture + design urbain | Claude Bourbeau, Provencher\_Roy | Denis Riopel, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles | François Bélanger, Ville de St-Eustache et Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ)*

Alors que le décret définissant les honoraires pour services professionnels fournis au gouvernement par des architectes n'a pas été révisé depuis 1984 et que son utilité est remise en cause, comment s'assurer que les donneurs d'ordre payent le juste prix pour les services d'architecture ? Doit-on laisser faire le marché ? Que ce soit par une sélection basée sur les compétences ou dans une approche qualité prix, quelle est la nécessité pour les donneurs d'ordre et les architectes d'avoir un cadre de référence ? Y-a-il un lien entre valeur des services d'architecture et maîtrise du coût global du projet ?

### Atelier n°1 :

#### **La demande d'un prix avec une proposition de services professionnels en architecture est-elle une garantie de payer le juste prix ?**

Peut-on élaborer des balises sur les types de projets pour lesquels on peut soumettre un prix dans un appel d'offres ? En fonction de l'avancement du projet, des éléments minimums qui doivent être connus et du type de projets. Doit-on autoriser un dialogue entre le DO et les architectes pour permettre d'affiner une proposition tarifaire ?

Tous les participants au forum seront invités à travailler ensemble, en ateliers, sur ce sujet.

### Atelier n°2 :

#### **Au-delà des critères de sélection, comment accroître l'accès à la commande publique ?**

Y a-t-il des modes de sélection qui permettent d'accroître l'accès à la commande publique ? Devrait-on favoriser les consortiums ? Les concours anonymes ? Les présélections ou banques d'architectes ?

Tous les participants au forum seront invités à travailler ensemble, en ateliers, sur ce sujet.

### Conférence n°3 :

#### **Écoles : nouvelles approches pour favoriser l'innovation**

*Serge De Varennes, conseiller stratégique aux projets majeurs d'infrastructures, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)*

Dans le contexte actuel d'investissement du gouvernement dans les infrastructures scolaires, la conception des écoles est un enjeu important pour favoriser la réussite scolaire. Le MEES a initié de nouvelles pratiques pour favoriser l'innovation dans les projets d'école : processus revus, nouveaux critères pour aller au-delà des PFT, objectifs de performance, réserves budgétaires et projets pilotes. M. De Varenne présentera les orientations du ministère pour l'école du futur.